

Analyse van een factuur van Total

Klantgegevens

1. Klantnummer
2. Naam en adres

Factuurgegevens

3. Factuurnummer
4. Datum van uitgifte
5. Type factuur
6. Betrokken periode
7. Uitsplitsing van de energieprijs
8. Reeds gefactureerde voorschotten en of ze al dan niet betaald zijn
9. Bedrag dat men moet betalen of terug krijgt
10. Betaalgegevens
11. Vervalddatum
12. Informatie over de aanmaningskosten
13. Bedrag van de volgende tussentijdse facturen

Gegevens leveringspunt

14. Leveringsadres
15. Type energie
16. EAN-code (identificatie van het leveringspunt)
17. Nummer van de meter

Contractgegevens

18. Type contract
19. Duur
20. Opzeggings- voorwaarden
21. Einddatum

TotalEnergies

Page 1/2
Date facture 14/10/2024
Référence facture E24/0564
Référence client E24229

3 MME DUPONT
RUE GHEUDE
1070 BRUXELLES

15 Régularisation gaz : Période du 01/05/2024 au 28/09/2024

16 Adresse de fourniture ANDERLECHT, RUE GHEUDE
17 N° de compteur 3016
18 Durée du contrat PIXEL-BLUE-FIXED (Fixe) du 01/05/24 au 30/04/25
19 Référence client E24229
20 Promotion Réduction Annuelle (PEACEFULFEBCOMP)

B. Combien, quand et comment dois-je payer ou quel montant me sera remboursé?

COÛTS RÉELS 189,85€ TVAC - ACOMPTE FACTURÉS 108,65€ TVAC = 81,20€ TVAC
77,45€ HTVA + 3,75€ TVA 6%

(*) Mise en demeure 01/10/2024

9 Montant total à payer : 81,20€ TVAC
IBAN : BE38 0015 0942 4272
11 Avant le : 30/10/2024
Communication structurée : +++ 140/56-
10

13 Votre relevé d'index - Votre consommation

N° de compteur	Horaire	Direction	24 Index de début	25 Index de fin
3016	Index Gaz	Consommation	1 1 2 0 8 7 2 ,962 m ³ 1	1 1 2 0 9 8 5 ,000 m ³ 2

¹Index estimé transmis par votre gestionnaire de réseau ²Index réel transmis par votre gestionnaire de réseau

23 Nombre de jours pris en compte pour le calcul de votre consommation 150 jours

Type de compteur	Période	Conversion (kWh/m ³)	Consommation
Consommation Gaz	01/05/2024 au 27/09/2024	11,348	1.271,53kWh
Total	01/05/2024 au 27/09/2024		1.271,53kWh

Pour toutes questions concernant vos factures, contactez-nous sur <https://my.totalenergies.be/fr/particuliers> - Rubrique Aide et Support
Des frais administratifs sont facturés en cas de non-paiement des factures, pour les lettres de rappel et les mises en demeure, aux montants forfaitaires tels que mentionnés dans les conditions générales de vente.
TotalEnergies Power & Gas Belgium SA/NV - Rue Saint-Laurent, 54 - 4000 Liège/Luik - www.totalenergies.be
TVA : BE 0859 655 570 - Fortis : IBAN BE38 0015 0942 4272

Gegevens verbruikspunt

22. Verbruikte eenheden
23. Wijze van overdracht van de meterstanden
24. Vorige meterstand
25. Laatst opgenomen meterstand



Factuurgegevens

7. Uitsplitsing van de energieprijs
8. Reeds gefactureerde voorschotten en of ze al dan niet betaald zijn

Contractgegevens

20. Opzeggings-voorwaarden

Gegevens verbruikspunt

26. Geannualiseerd verbruik van de vorige jaren

Gegevens leverancier

27. Contactgegevens

Gegevens netbeheerder

28. Contactgegevens

Gegevens energiebemiddelaar

29. Contactgegevens

27

C. J'ai une question à poser

Tél: 04 340 64 64
www.totalenergies.be - Rubrique Aide et contact

Page
Date facture
Référence facture

2/2
14/10/2024
E24/056

28

Gestionnaire réseau gaz
SIBELGA
En cas de panne : 0800/19400

29

D. Comparer contrat et changer

Un délai de préavis d'un mois est à respecter afin de résilier votre contrat. Aucun frais de rupture ne seront comptabilisés.

Comparateur de prix: www.brusim.be

Sources d'énergie 2023 pour votre produit - Région Bruxelles: 83,62% Vert

Sources d'énergie TotalEnergies Power & Gas Belgium SA 2023 - Région Bruxelles: 83,62% Vert

Pour des informations sur l'émission de CO2 et déchets radioactifs : www.climat.be, www.ondraf.be

20

E. Gérer la consommation d'énergie

Evolution des consommations (2024-2024)



2024

Consumption mono 1272

Sur base des données actuellement en notre possession.

(*) La consommation annuelle moyenne correspondant au type de compteur que vous utilisez nous ayant été transmise par le régulateur.

(**) Dans l'attente de votre prochaine facture de régularisation, vos données de consommation pour l'année en cours sont incomplètes.

Selon les études de la CWaPE, la consommation moyenne annuelle de clients résidentiels correspond à 2 types :

- Consommateur pour des petites applications, excluant le chauffage généralisé (2.000 kWh/an)
- Consommateur pour une installation incluant le chauffage généralisé au gaz naturel (24.000 kWh/an)

Le prix moyen TVA comprise sur la durée de la présente Regularisation s'élève à 13,752 ct./kWh.

Ce prix inclut l'énergie, la distribution et toutes les taxes, redevances, surcharges et cotisations.

Afin de calculer le nouveau montant de vos acomptes, nous nous basons sur la quantité d'énergie que vous avez consommée pendant la dernière période de facturation (c'est-à-dire la période sur laquelle porte la facture que vous avez en main). En utilisant votre profil de consommation (communiqué par votre gestionnaire de réseau), nous avons estimé votre consommation pour l'année prochaine (365 jours), à condition que vous ne modifiez pas vos habitudes, à 14941,00 kWh. Toutefois, si vous estimatez que ce montant n'est pas représentatif, nous vous invitons à prendre contact avec notre service clientèle ou à vous rendre sur notre site [my.totalenergies.be](http://www.totalenergies.be).

Centre Infor Gaz Elec (CIGE): Information gratuite et indépendante relative à votre contrat, à vos factures et aux mesures de protection des consommateurs 02/209.21.90 - www.inforgazelec.be

8

F. Informations complémentaires

Accomptes facturés statut de vos paiements en date du 14/10/2024

Pour la période du 01/05/2024 au 28/09/2024

MAI. 2024	JUIN. 2024	JUIL. 2024	AOÛT. 2024	SEPT. 2024
21,73€	21,73€	21,73€	21,73€	21,73€
Payé	Payé	Payé	Payé	Payé

Total TVAC
108,65€

7

Détail du calcul des coûts liés à votre consommation constatée

	Soumis TVA	Non soumis TVA	TVA 21%	TVA 6%	Total
Coût Energie	138,19 €			8,29 €	146,48 €
Votre avantage	-29,08 €			-1,74 €	-30,82 €
Distribution et Transport	39,46 €			2,37 €	41,83 €
Taxes	16,38 €			0,99 €	17,36 €
Supplément/réduction Mise en demeure 01/10/2024		15,00 € 15,00€			15,00 €
					Total TVAC 189,85€

Le tarif pris en compte pour calculer votre régularisation est consultable dans Mon espace client sur la facture détaillée.

